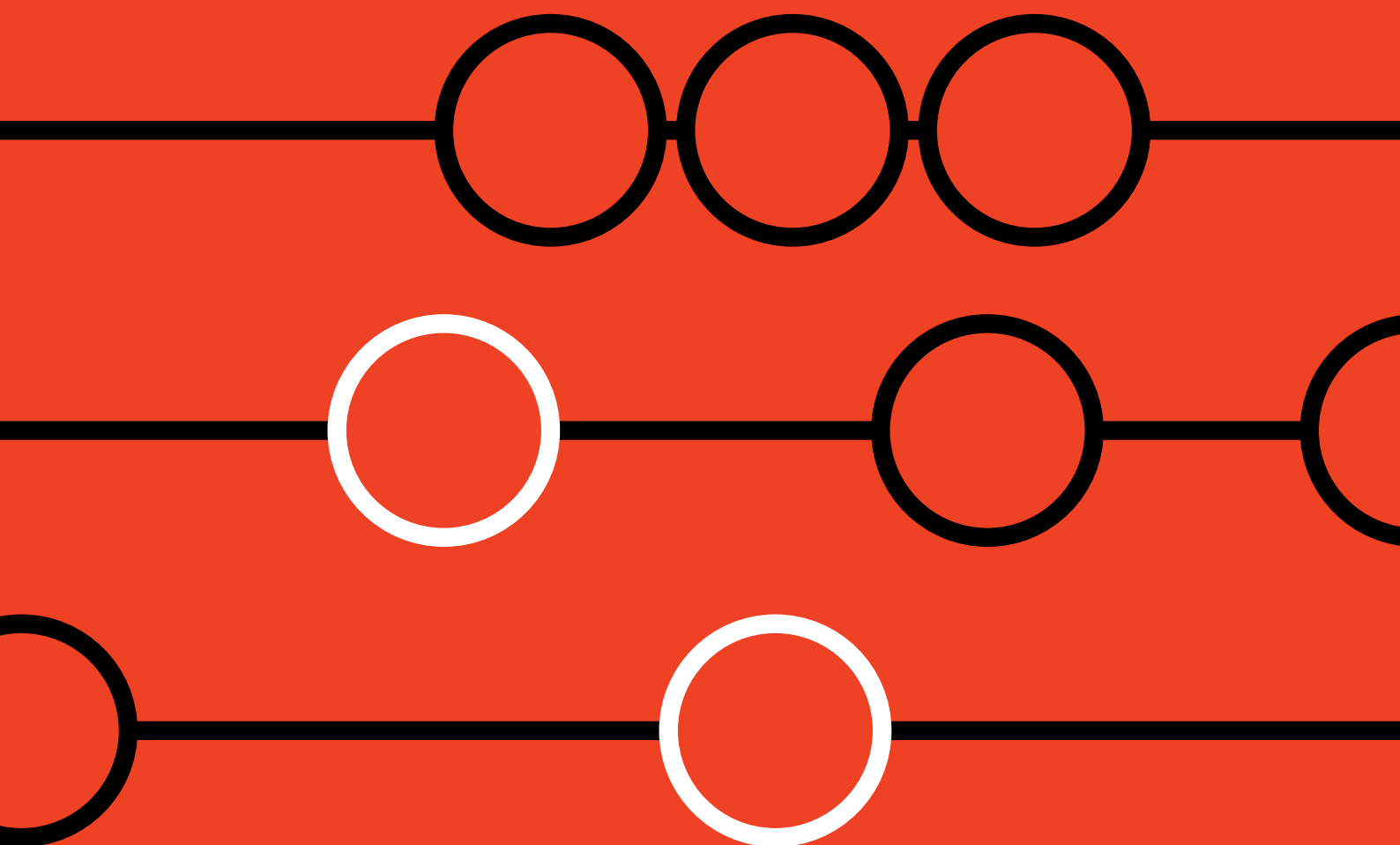


assura.



Assura SA

Situation financière 2020

Sommaire

Assura SA en 2020	
Synthèse	2
Activité de l'entreprise	3
Résultats de l'entreprise	5
Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	7
Profil de risque	10
Evaluation des actifs et des passifs	12
Gestion du capital	16
Solvabilité	17
Annexes	19
Rapport de l'organe de révision	24
(y c. les comptes annuels)	

Synthèse

Entité du Groupe Assura, la société Assura SA est en phase de consolidation et comptabilise près de 481'000 clients au 1^{er} janvier 2021.

La performance financière de la société est satisfaisante puisqu'elle a enregistré un chiffre d'affaires de CHF 350 Mio pour l'exercice 2020 contre CHF 353 Mio en 2019.

Assura SA a franchi une étape très importante dans la stabilisation de son bilan et son développement avec la mise en place d'un plan de financement à long terme de ses engagements sur ses produits d'hospitalisation fermés, alimenté d'une part, par le renforcement des provisions techniques liées, d'autre part, par des augmentations tarifaires importantes sur ces produits.

Assura SA enregistre en conséquence une perte non récurrente de CHF 35.3 Mio en 2020 contre un bénéfice de CHF 15.2 Mio en 2019.

Pour garantir sa stabilité financière sur le long terme, Assura SA a augmenté substantiellement les primes des assurances complémentaires d'hospitalisation fermées Optima, Optima Plus, Priveco, Priveco Plus et Ultra au 1^{er} janvier 2021. Leur tarif n'était, en effet, pas suffisamment élevé pour faire face à l'ensemble des prestations de soins couvertes sur la durée.

Pour poursuivre son développement, Assura propose des produits d'assurance modulaires, s'appuie sur le renforcement de sa force de vente interne mené en 2020 et sur des investissements importants dans les outils digitaux (site web, application), destinés à proposer à ses assurés de meilleurs conseils et des interactions toujours plus simples.

En 2020, la société a aussi lancé un projet ayant pour but le renforcement de la transparence des conventions liant Assura aux établissements hospitaliers et des processus de contrôle des factures relatives aux prestations couvertes par les assurances complémentaires.

Du reste, l'important projet de renouvellement du système informatique cœur de métier, qui supporte les principales activités d'Assura, s'est poursuivi et accéléré durant l'exercice.

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19, des mesures ont été prises pour garantir la continuité des activités de l'entreprise, tout en protégeant les collaboratrices et collaborateurs.

Le profil de risque d'Assura SA fait l'objet d'une cartographie précise des risques répertoriés selon leur nature et leur degré d'importance. Il n'a pas connu d'évolution significative en 2020.

Enfin, en cette même année, la solvabilité s'est fortement améliorée suite aux actions mises en œuvre, et en particulier grâce aux augmentations des primes sur certains produits et aux mesures ciblées implémentées sur les placements.

Activité de l'entreprise

Assura SA est une société active dans le domaine de l'assurance complémentaire maladie et accident (LCA). Sa gamme de produits d'assurance comprend neuf groupes et a pour vocation de compléter les prestations de l'assurance-maladie de base (LAMal).

Stratégie et opérations

Assura SA comptait 481'000 clients au 1^{er} janvier 2021.

Une des priorités stratégiques de la société est de garantir sa stabilité financière sur le long terme. En ce sens, Assura a injecté des montants très significatifs pour financer ses assurances complémentaires d'hospitalisation Optima, Optima Plus, Priveco, Priveco Plus et Ultra et demandé, en parallèle, la participation des 50'000 assurés concernés. Elle a dès lors annoncé, en novembre 2020, une hausse substantielle des primes de ces assurances, le tarif en vigueur n'étant pas suffisant pour faire face, dans la durée, à l'ensemble des prestations de soins couvertes. Malgré l'augmentation annoncée, ces assurances hospitalisation demeurent très avantageuses par rapport aux offres concurrentes.

Assura SA s'inscrit dans une logique de service aux clients et propose des produits d'assurance modulaires. Ainsi, 2020 a vu le fort développement de la force de vente interne et l'évolution de la marque Assura, pour répondre aux attentes des assurés en matière de conseils et de simplicité d'interaction, tout en servant ses objectifs de croissance. Une nouvelle application pour smartphone a également été lancée au printemps 2020, qui permet aux assurés notamment de numériser leurs factures et justificatifs et de les envoyer à Assura SA pour contrôle et remboursement directement depuis une tablette ou un téléphone mobile. Cette application remporte un franc succès puisqu'elle supporte d'ores et déjà un tiers des échanges de factures entre Assura SA et ses assurés.

L'accord de branche signé début 2020 par une quarantaine d'assureurs-maladie, dont Assura, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Il régleme de manière contraignante la rémunération des intermédiaires de vente (courtiers) et la qualité des conseils fournis, avec pour objectifs de réduire ces coûts d'intermédiation tout en augmentant la qualité des conseils prodigués aux assurés.

En 2020, Assura SA a lancé un projet destiné à revoir et adapter les conventions, les conditions générales et spéciales d'assurance (CGA/CSA) et le processus de contrôle des factures d'hospitalisation en division semi-privée et privée. Cette démarche entend notamment éviter des doubles facturations entre l'assurance obligatoire des soins et les assurances complémentaires.

S'est poursuivi en 2020 le déploiement de l'important projet visant au renouvellement du système informatique cœur de métier qui supporte les principales activités d'Assura. Les analyses fonctionnelles et informatiques ainsi que les programmes d'implémentation et de test des fonctionnalités continuent en 2021 afin que la mise en service définitive du nouveau système puisse intervenir en 2022 et contribuer à l'élévation de la qualité de service aux assurés.

Dans le contexte sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19, Assura a pris en 2020 des mesures pour protéger ses collaboratrices et collaborateurs, tout en assurant le maintien de ses activités au service des assurés et le développement de ses projets.

Assura SA délègue la gestion administrative de certains secteurs à Figeas SA, société de services du Groupe Assura. Les services concernés sont, en particulier, la gestion des ressources humaines, la finance, l'informatique, les services actuariels ainsi que les services juridiques, de compliance et de gestion des risques. Grâce au savoir-faire de Figeas SA, Assura SA bénéficie pleinement des synergies dégagées par cette mise en commun d'activités de support. Les services de Figeas SA sont facturés selon le principe de pleine concurrence.

Actionnariat et structure juridique

La société Assura SA, dont le siège est à Pully, est détenue à 84.3% par la société Assura Holding SA, à 10% par le fonds de prévoyance du Groupe Assura et à 5.7% par elle-même. Assura Holding SA détient également 100% de la société Figeas SA, société de services du Groupe Assura.

La Fondation Assura, actionnaire d'Assura Holding SA et d'Assura-Basis SA, est la fondation faîtière du Groupe.

Assura SA opère sur l'ensemble du territoire suisse à travers deux sites principaux: Le Mont-sur-Lausanne et Berne-Bümpliz.

Les comptes statutaires annuels sont révisés par la société KPMG (Lausanne), dont le réviseur responsable est M. Jean-Marc Wicki. Ils sont conformes à la loi suisse (Code des obligations) et aux statuts.

Résultats de l'entreprise

Assura SA présente une perte nette de CHF 35.3 Mio pour l'année 2020 suite à un renforcement significatif de la provision de vieillissement de produits fermés à la vente.

Résultat technique

Primes

Les primes ont diminué de 1% par rapport à 2019. Elles représentent un montant de CHF 349.9 Mio en 2020 (CHF 353.5 Mio en 2019) résultant d'une diminution du portefeuille. Le portefeuille d'Assura SA au 01.01.2021 représente près de 481'000 polices, un chiffre légèrement inférieur par rapport à 2019.

Prestations et sinistres

Les charges des sinistres pour propre compte ont augmenté de 12.2% en 2020 par rapport à 2019, représentant un total de CHF 337.4 Mio (CHF 300.6 Mio en 2019), principalement en raison de dotations complémentaires pour la consolidation des provisions de vieillissement. Les provisions techniques sont jugées suffisantes et l'attribution à ces dernières se fait selon le plan d'exploitation d'Assura SA validé par la FINMA.

Frais d'acquisition et de gestion

Les frais d'acquisition et de gestion pour propre compte augmentent à CHF 55.8 Mio en 2020, par rapport à 2019 (CHF 48.5 Mio). Cet écart provient en grande partie des coûts refacturés par Figeas SA pour le projet Atlas (changement du système informatique) pour un montant de 5.6 Mio en 2020.

Le résultat de l'activité technique d'assurance d'Assura SA est en conséquence de CHF -43.5 Mio sur l'exercice 2020 contre un résultat de CHF 4.4 Mio en 2019, principalement dû au renforcement des provisions de vieillissement. Le ratio combiné (somme du ratio de frais et du ratio de sinistres) ressort à 112% fin 2020, contre 99% en 2019.

Résultat financier

Produits des placements

Montants en CHF	Produits des placements 2020	Plus-values réalisées 2020	Plus-values non réalisées 2020	Total 2020
Biens immobiliers	7'665'143	-	-	7'665'143
Titres à revenu fixe	9'049'504	1'682'593	-	10'732'097
Actions	974'376	166'543	1'483'738	2'624'657
Autres placements	2'813'719	16'295'703	18'431'244	37'540'666
Total	20'502'742	18'144'839	19'914'982	58'562'563

Charges financières et frais de gestion des placements

Montants en CHF	Charges de gestion 2020	Moins-values réalisées 2020	Moins-values non réalisées et provision pour dépréciation 2020	Total 2020
Biens immobiliers	-935'820	-	-1'852'511	-2'788'331
Titres à revenu fixe	-851'656	-2'418'455	-	-3'270'111
Actions	-28'217	-368'191	-1'033'087	-1'429'495
Autres placements	-141'276	-8'577'958	-10'436'143	-19'155'377
Total	-1'956'969	-11'364'604	-13'321'741	-26'643'314
Résultat des placements de capitaux	18'545'773	6'780'235	6'593'241	31'919'249

Charges financières et frais de gestion des placements

Montants en CHF	Produits des placements 2019	Plus-values réalisées 2019	Plus-values non réalisées 2019	Total 2019
Biens immobiliers	7'595'718	-	-	7'595'718
Titres à revenu fixe	8'651'899	1'261'648	-	9'913'547
Actions	930'568	436'058	6'088'381	7'455'007
Autres placements	4'180'459	12'365'227	28'629'279	45'174'965
Total	21'358'644	14'062'933	34'717'660	70'139'237

Charges financières et frais de gestion des placements

Montants en CHF	Charges de gestion 2019	Moins-values réalisées 2019	Moins-values non réalisées et provision pour dépréciation 2019	Total 2019
Biens immobiliers	-1'220'860	-	-1'848'214	-3'069'074
Titres à revenu fixe	-1'337'538	-1'871'244	-	-3'208'782
Actions	-46'523	-21'006	-76'496	-144'025
Autres placements	-228'590	-13'214'484	-4'022'110	-17'465'184
Total	-2'833'511	-15'106'734	-5'946'820	-23'887'065
Résultat des placements de capitaux	18'525'133	-1'043'801	28'770'840	46'252'172

Autres impacts notables

Le montant des fonds propres diminue suite à la perte nette réalisée et s'élève à CHF 49.2 Mio au 31.12.2020.

Résultat par branche

La branche accident est composée des quatre produits de la gamme Prévisia (Prévisia, Prévisia +, Prévisia Maxi et Prévisia Extra). Les charges de dotation aux provisions techniques étant moindres pour la branche accident, celle-ci est à nouveau bénéficiaire alors que la branche maladie reste déficitaire. Les informations quantitatives du résultat par branche sont reprises en annexe du présent document.

Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

Les principes de bonne gouvernance d'entreprise s'appliquent à l'ensemble de l'organisation du Groupe Assura ainsi qu'aux organes de direction et de contrôle. Les structures, les règlements et les processus sont conçus de manière à garantir un fonctionnement et une conduite des affaires optimaux.

Le Conseil d'administration est composé de sept membres nommés par l'Assemblée générale. Hormis pour les objets que la loi et les statuts réservent formellement à l'Assemblée générale, il est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique du Groupe et de ses sociétés.

Dans le cadre des règlements qu'il édicte, il délègue à la Direction générale la mise en œuvre de la stratégie et la gestion opérationnelle.

La Fondation Assura, actionnaire d'Assura Holding SA et d'Assura-Basis SA, est la fondation faitière du Groupe.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé d'un président, Jean-Luc Chenux, d'un vice-président, Eric Bernheim, et de cinq membres, Sandra Hauser, Marc Joye, Bruno Pfister, David Queloz et Barbara Staehelin.

Le Conseil d'administration compte quatre comités chargés d'approfondir certaines thématiques. Il s'agit du Comité stratégique, du Comité d'audit et des risques, du Comité de placements et du Comité de nomination et de rémunération.

Durant l'année 2020, le Conseil d'administration a tenu neuf séances, trois workshops et une journée de séminaire stratégique.

Lors de l'Assemblée générale du 7 mai 2020, les mandats de l'ensemble des membres du Conseil d'administration ont été renouvelés.

En avril 2021, le Conseil a arrêté les comptes statutaires et consolidés 2020.

Direction générale

La Direction générale compte sept membres nommés par le Conseil d'administration. Elle est responsable de la mise en œuvre de la stratégie, de la conduite des affaires et de la gestion opérationnelle des sociétés du Groupe.

La Direction générale est composée du directeur général, Ruedi Bodenmann, et de six membres chargés des activités opérationnelles de l'entreprise, à savoir Danilo Bonadei, Département Clients et Marché, Stephan Kotyczka, Département Développement et Marketing, Fabio Fierloni, Département Prestations, Andrea Vogel, Département Informatique, Patrick Grandfils, Département Finances et Diego Cicco, Département RH et Services généraux.

Au cours de l'exercice 2020, la Direction générale s'est réunie sur une base bimensuelle.

Système de gestion des risques et de contrôle interne

Le système de gestion des risques & contrôle interne de l'entreprise est composé des éléments suivants :

- Une stratégie de risque (indiquant notamment la typologie des risques et l'appétit au risque retenus) définie par le Conseil d'administration ;
- Une politique de risques formalisée au travers de règles internes (règlements, directives...) précisant la façon dont l'entreprise s'organise afin de respecter l'appétit au risque (système de limites de risque) ;
- Deux macro-processus documentés (ORSA et Contrôle interne) formalisant la mise en œuvre opérationnelle des politiques de risques ;
- Une structure organisationnelle cohérente avec les macro-processus (fonction gestion des risques quantitatifs et fonction gestion des risques qualitatifs) ;
- Des personnes ayant l'expérience professionnelle requise, les connaissances techniques et l'aptitude personnelle pour exercer leurs fonctions ;
- Un système d'information et des outils adéquats ;

La gouvernance en place permet de garantir la cohérence globale du système de gestion des risques et de contrôle interne, de gérer les interactions entre les différentes fonctions de gestion des risques et de fournir un reporting consolidé fiable et utile au pilotage de l'entreprise.

Rôles et responsabilités des acteurs du Système de contrôle interne (SCI)

Le Conseil d'administration (CA)

Le Conseil d'administration est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique de l'entreprise. Il est compétent pour tous les objets qui, selon la loi et les statuts, ne sont pas formellement dévolus à l'Assemblée générale en tant qu'organe suprême d'Assura Holding SA d'Assura-Basis SA, d'Assura SA et de Figeas SA. Le Conseil d'administration, du fait des statuts de la société et des obligations légales, définit un système de contrôle interne adéquat et le surveille. Il décide également de la politique des risques et surveille leur évolution. Les exigences du Conseil d'administration concernant la gestion des risques et du SCI sont détaillées dans un Règlement spécifique ainsi que dans une « Stratégie de risques ».

Le Comité d'audit et des risques (CAUD)

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des risques, au système de contrôle interne, aux affaires comptables et actuarielles, à l'audit interne ainsi qu'aux relations avec l'organe de révision (société d'audit externe). Durant l'année 2020, le Comité d'audit et des risques a tenu quatre séances.

L'organe de révision externe

L'organe externe établit, chaque année, un rapport détaillé à l'intention du Conseil d'administration sur le SCI, conformément à l'article 728b alinéa 1 CO. Il atteste de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes.

L'Audit interne

L'Audit interne est une activité indépendante et objective qui donne à la société une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations et lui apporte ses conseils pour les améliorer. Il aide la société à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance d'entreprise et en émettant des recommandations pour renforcer leur efficacité. Il est directement rattaché au Conseil d'administration.

La Direction générale

La Direction générale est responsable de la mise en œuvre, du maintien et du développement du système de contrôle interne et de gestion des risques. En leur qualité de « spécialistes métiers », les directeurs sont responsables de l'identification et de l'évaluation des risques spécifiques à leur activité et ils doivent s'assurer des contrôles en place, de leur exécution et de leur documentation ainsi que de la mise en œuvre d'actions (mesures) de réduction des risques.

L'Actuaire responsable

L'Actuaire responsable satisfait aux responsabilités qui lui incombent en vertu des exigences légales et réglementaires. Il a notamment pour rôle le contrôle et la validation des travaux actuariels suivants :

- la fortune liée ;
- les provisions actuarielles ;
- les éléments actuariels des tarifs des nouveaux produits ;
- les adaptations tarifaires des produits existants ;
- les rentabilités par produit ;
- les planifications actuarielles.

La compliance ou conformité

Le responsable de la conformité veille au respect des prescriptions légales, réglementaires et internes ainsi qu'aux normes déontologiques en vigueur. Il surveille la mise en œuvre des évolutions législatives et réglementaires au sein du Groupe Assura. Il assiste la Direction générale et les collaborateurs en matière d'application et de surveillance de la conformité.

La fonction gestion des risques

Le Conseil d'administration définit et formalise la stratégie de risques, l'appétit et la tolérance au risque du Groupe et notamment ceux de la société Assura SA. La fonction gestion des risques, sous la responsabilité du Comité de gestion des risques et de contrôle interne, est responsable de :

- l'existence d'un système de contrôle interne conforme aux objectifs et au degré de tolérance au risque de l'entreprise ;
- la mise en place et du bon déroulement de la gestion des risques, avec une remise en cause lors de chaque étape (identification, évaluation, gestion et contrôle des risques) ;
- la documentation de l'organisation du SCI ;
- toute procédure d'identification des risques principaux et processus majeurs, des directives et des processus internes de l'entreprise.

Profil de risque

Dans le cadre de sa Stratégie de risque, Assura SA a défini une typologie des risques auxquels elle est soumise. On distingue deux grandes catégories : les risques métier, de nature quantitative, qui correspondent aux risques inhérents à l'activité de l'entreprise (risques d'assurance et risques financiers) et les risques opérationnels, de nature qualitative, qui correspondent aux risques liés aux processus, aux personnes, aux systèmes et aux événements externes. Les risques quantitatifs font l'objet d'une évaluation figurant dans la partie Solvabilité du présent document.

Risques d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte technique induite par une prévision inadéquate d'éléments actuariels (primes, prestations, provisions).

Les principaux risques d'assurance pour Assura SA sont :

- le risque de dérive de la sinistralité hospitalière ainsi que le risque de baisse de rentabilité du portefeuille des produits ambulatoires ;
- le risque de sous provisionnement des engagements voyageurs qui constitue également un risque actuariel significatif fait l'objet d'un suivi particulier.

Risques financiers

Les risques financiers correspondent au risque de perte financière induite par des fluctuations des marchés financiers, des événements de crédit ou des problèmes de liquidités.

Le principal risque financier pour Assura SA est le risque de taux, principalement lié au fait que les engagements voyageurs représentent l'essentiel du passif de la société et que leur durée est sensiblement supérieure à la durée de l'actif.

Le risque de liquidité fait l'objet d'un suivi spécifique repris dans un rapport séparé afin d'être conforme à la Circulaire FINMA 2013/5 « Liquidités des assureurs ».

Risques opérationnels

Le risque opérationnel correspond au risque de pertes opérationnelles directes ou indirectes dues à une inadéquation ou à une défaillance des procédures de l'établissement, de son personnel (erreur, malveillance, fraude...), de ses sous-traitants, des systèmes internes (panne de l'informatique, cyberattaque, erreurs de modélisation...), à des risques externes (fraude externe, terrorisme, accident, pandémie...) ainsi qu'aux risques liés aux règles d'affaires établies (risques de conformité, risques fiscaux et risques juridiques).

Le principal risque opérationnel pour Assura SA est le risque induit par le projet d'entreprise visant à remplacer le système informatique cœur de métier (projet Atlas).

Concentration de risques

Assura SA n'est pas exposée à des risques de concentration significatifs, grâce à un système de limites approprié.

Outils utilisés pour réduire le risque et processus destinés à surveiller leur efficacité durable

Les outils utilisés pour identifier et évaluer les risques diffèrent selon la nature des risques :

- Les risques quantitatifs (risques d'assurance et risques financiers) sont évalués à partir des travaux réalisés dans le cadre du SST.
- Les risques qualitatifs (risques opérationnels) sont évalués à partir d'un processus de cartographie des risques opérationnels (interview des propriétaires de risques pour chaque processus opérationnel).
- Les menaces stratégiques (événements susceptibles de créer un risque dans le futur) sont identifiées à l'aide d'une analyse de type SWOT.

L'ORSA est le principal outil de gestion des risques d'Assura SA. Il fournit une évaluation prospective des risques majeurs et de la solvabilité selon différents scénarios de risques et permet de mesurer l'efficacité des mesures de gestion des risques envisagées. La Direction d'Assura SA s'appuie sur les résultats de l'ORSA pour ajuster le pilotage stratégique de l'entreprise et mettre en place des plans de remédiation activables en cas de survenance d'un événement redouté.

En outre, Assura SA dispose des outils de gestion du risque suivants :

- Le tableau des incidents, qui recense l'ensemble des incidents majeurs survenus, avec l'évaluation de leur impact et les mesures prises pour limiter les risques.
- Le tableau des litiges, qui recense l'ensemble des litiges juridiques d'Assura SA, avec une évaluation du risque pour l'entreprise et de la probabilité de ne pas obtenir gain de cause. Les risques « d'effet jurisprudence » sont aussi analysés et pris en compte.
- Le Dashboard de sécurité IT opérationnelle recense les cybermenaces directes, à la fois en termes de réalisation d'attaques (e.g. nombre d'attaques par des virus, des malwares, des chevaux de Troie, des spams, etc.) et en termes d'indicateurs de faiblesse IT (e.g. nombre de serveurs n'étant pas à jour de leurs patches de sécurité, proportion cryptée des flux entrant/sortant, etc.).

Enfin, Assura SA a mis en place un « Risk Assessment », instrument d'évaluation des risques utilisé par la 3^e ligne de défense (Audit interne) qui s'en sert pour formaliser sa propre appréciation de l'ensemble des risques de l'entreprise, quel qu'en soit le type.

Evaluation des actifs et des passifs

La fortune d'Assura SA est notamment constituée de plusieurs comptes de dépôt selon des allocations de placement déterminées par le Comité d'investissement et des risques financiers (IFRC), suivant une approche de type actif-passif (ALM), contrôlée par le Comité de placements et par le Conseil d'administration et régie par les directives y relatives. L'ensemble des actifs du bilan a été appréhendé avec une approche mettant en évidence la valeur réelle des actifs, soit leur valeur proche du marché.

La comparaison des valeurs statutaires et des valeurs de marché des placements à la date du bilan du 31.12.2020 se présente ainsi :

Montants en milliers de CHF	Valeur statutaire au 31.12.2020	Valeur de marché au 31.12.2020
Biens immobiliers	91'693	148'049
Participations	-	-
Titres à revenus fixes	961'259	1'000'554
Actions	31'849	31'849
Autres placements:	159'457	159'457
- Fonds de placement immobiliers	72'630	72'630
- Fonds de placement actions	86'827	86'827
- Fonds de placement obligations	0	0
- Fonds monétaires	0	0
Total placements	1'244'258	1'339'909

Les valeurs statutaires et de marché (évaluées à des fins de solvabilité) des actifs au 31.12.2020 sont les suivantes :

Montants en milliers de CHF	Valeur de marché au 01.01.2021		Valeur statutaire au 31.12.2020		Valeur de marché au 31.12.2020	
Placements et investissements	1'456'907	98%	1'361'256	98%	1'456'907	98%
Autres actifs	24'898	2%	24'898	2%	24'898	2%
Total actif	1'481'805	100%	1'386'154	100%	1'481'805	100%

Le tableau ci-dessous reporte les placements et investissements par classe d'actifs au 31.12.2020 :

Montants en milliers de CHF	Valeur de marché au 01.01.2021		Valeur statutaire au 31.12.2020		Valeur de marché au 31.12.2020	
Avoirs en compte	109'864	8%	109'864	8%	109'864	8%
Terrains et bâtiments	148'049	10%	91'693	7%	148'049	10%
Fonds de placements (y c. actifs immo.)	159'457	11%	159'457	12%	159'457	11%
- Fonds de placement actions	86'827	6%	86'827	6%	86'827	6%
- Fonds de placement obligations	0	0%	0	0%	0	0%
- Fonds en instruments du marché monétaire	0	0%	0	0%	0	0%
- Fonds de placement immobiliers & actions immobilières	72'630	5%	72'630	5%	72'630	5%
Obligations en ligne directe	1'000'554	69%	961'259	71%	1'000'554	69%
Actions en ligne directe	31'849	2%	31'849	2%	31'849	2%
Instruments financiers dérivés	7'134	0%	7'134	-0%	7'134	0%
Total placements et investissements	1'456'907	100%	1'361'256	100%	1'456'907	100%

N.B. : Depuis 2013, il n'y a plus de produits structurés en direct, de hedge funds et de matières premières dans le portefeuille.

Actifs obligataires

Pour les obligations en direct, la valeur statutaire est obtenue par la méthode dite du coût amorti, prenant en compte la valeur d'amortissement des coûts (la différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est répartie sur la période qui reste à courir en sommes égales, à comptabiliser comme amortissement à chaque bouclage du bilan). A contrario, la valeur de marché est égale à la valeur boursière à la clôture des marchés le 31.12.2020, respectivement à l'ouverture le 01.01.2021.

Placements immobiliers indirects

Nous considérons ici uniquement les actions immobilières et les fonds immobiliers dont la valorisation comptable au 31.12.2020, respectivement au 01.01.2021, est prise comme valeur de marché. La valeur de marché est déterminée par notre banque dépositaire.

Actions

Les valeurs statutaires au 31.12.2020, respectivement au 01.01.2021, sont prises comme valeur de marché. Ce type d'actifs (hors actions immobilières) représente environ 9% des placements bruts. Le risque lié aux actions (hors actions immobilières) correspond, après réduction des couvertures optionnelles, à une exposition nette aux actions de l'ordre de 6% du portefeuille. La couverture restante est imparfaite, étant donné qu'elle constitue une couverture statique (aucune adaptation en dehors des renouvellements, sauf en cas de changement majeur ou

d'importante variation de cours) et du fait que le risque de base résiduel non couvrable reste minime. Les chiffres indiqués ci-dessus ne prennent pas en compte les couvertures mises en place afin de présenter les chiffres affichés au bilan.

Placements à court terme et liquidités

Les avoirs en compte (comptes courants) sont composés du solde des comptes courants de placements et des comptes de marges (pour les options) d'Assura SA au 31.12.2020.

Les instruments financiers dérivés sont composés du gain non réalisé des instruments dérivés (change à terme) opérés par nos gérants sur leurs dépôts afin de couvrir le risque de change alors que les pertes non réalisées sont au passif.

Les liquidités relatives aux placements sont déposées sur des comptes courants auprès de notre banque dépositaire et sont libellées en diverses monnaies. Le risque de change est très peu significatif compte tenu des couvertures sur change effectuées à l'aide de ventes à terme sur devises (couvertures statiques).

Autres placements

Les placements en instruments du marché monétaire ont une valeur de marché égale à leur valeur statutaire compte tenu de leur horizon à court terme et de leur faible volatilité. Le risque de change est très faible étant donné les couvertures actuellement en vigueur.

Placements immobiliers directs

Leur valorisation comptable au 31.12.2020, respectivement au 01.01.2021, est différente de la valeur de marché. En effet, la valeur de marché est déterminée selon la méthode des cash-flows futurs actualisés.

Les placements immobiliers directs sont composés d'immeubles résidentiels et d'utilisation mixte ainsi que de bureaux et de bâtiments administratifs sur le territoire suisse.

Bilan et retraitement des réserves techniques et non techniques au 31.12.2020 :

Provisions techniques

La valeur brute et la valeur nette des provisions pour engagement d'assurance au 31.12.2020 sont identiques :

Montants en milliers de CHF	Valeur nette au 31.12.2020	Valeur nette au 31.12.2019
Provisions pour sinistres en cours	75'163	88'253
Provisions pour report de primes	0	3
Autres provisions techniques :	1'107'310	976'914
- Provisions de sécurité et pour fluctuation	47'631	312'411
- Provisions de vieillissement	1'006'236	601'659
- Provisions orthodontie	50'303	47'615
- Provisions décès	3'140	3'281
- Provisions spécifiques de placements	0	11'945
Provisions pour parts d'excédents contractuels	1'543	1'638
Total provisions techniques	1'184'016	1'066'805

La valeur proche du marché des provisions techniques diffère de la valeur statutaire et est indiquée dans le chapitre qui traite de la solvabilité.

Au 31.12.2020, les provisions techniques d'Assura SA sont composées des provisions suivantes :

- La provision pour sinistres en cours a pour objet la prise en charge de sinistres survenus avant et durant l'exercice mais non encore liquidés car non annoncés par l'assuré ou en attente de paiement. Afin de tenir compte des frais de gestion liés au règlement des sinistres, la provision est renforcée de 4%.

Autres actifs

Les autres types d'actifs, à savoir les créances ainsi que les comptes de régularisation ne présentent pas d'écart entre la valeur statutaire et la valeur de marché. En ce qui concerne les liquidités, le risque est limité étant donné les montants en question par rapport à la taille du bilan. Le montant nominal des liquidités est considéré comme une estimation de la valeur de marché de ces liquidités.

Engagements (« best estimate »)

Le montant des provisions techniques au 31.12.2020 représente CHF 1'184 Mio.

- La provision reports de prime a pour objet de quantifier la fraction des primes encaissées et non échues à la date d'établissement du bilan.

- La provision de vieillissement a pour objectif de répartir les différences, positives et négatives, observées entre les prestations futures attendues (basées sur des estimations actuelles) et les tarifs en vigueur. Sa valeur statutaire est sa valeur au passif à la clôture de l'exercice et correspond à la différence entre les prestations futures attendues et les tarifs en vigueur des produits Optima, Optima Plus, Ultra, Priveco, Priveco Plus, Hospita, Péculnia, Denta Plus et Serenity. Pour les autres produits, la différence étant négative, elle est mise à zéro en univers statutaire.
- La provision de fluctuation couvre la volatilité au sens du Cm 18 de la circulaire FINMA 2010/3, soit les incertitudes qui pèsent sur la détermination des provisions pour sinistres et de vieillissement (risque de sécurité et de paramètre) ainsi que les fluctuations aléatoires inhérentes à la survenance des sinistres (risque de fluctuation au sens strict). Elle vise à absorber tout ou partie, aussi bien des résultats défavorables de liquidation des sinistres que des fluctuations dans la charge des sinistres. La valeur statutaire de cette provision est la valeur au passif à la clôture de l'exercice.

Autres provisions

- La provision non technique correspond à la provision juridique.
- La provision pour risques liés aux placements de capitaux correspond à la réserve de fluctuation de valeurs, les taux « cibles » correspondent aux taux de perte maximale sur douze mois par véhicule de placement.
- Les dettes nées d'opérations d'assurance regroupent les engagements envers les preneurs d'assurance (y c. les primes encaissées d'avance), ainsi que les dettes envers les agents et les intermédiaires.
- Les autres passifs regroupent les dettes envers les tiers ainsi que les dettes contractées envers les sociétés du Groupe.
- Les comptes de régularisation passifs regroupent les commissions à payer ainsi que les autres passifs de régularisation.
- Les dettes sur instruments financiers dérivés correspondent aux pertes non réalisées des instruments dérivés.

- La provision de sécurité couvre la volatilité au sens du Cm 19 de la circulaire FINMA 2010/3, soit les risques qui ne sont pas directement liés aux produits mais qui sont, d'une manière générale, liés à l'exploitation de l'assurance. Cette provision est calculée en fonction du niveau de risque total auquel Assura SA est confrontée, lui permettant de renforcer sa capacité d'absorption de ce risque. La valeur statutaire de cette provision est la valeur au passif à la clôture de l'exercice.
- La provision orthodontie a pour objet la prise en charge des frais induits par la couverture d'orthodontie prévue dans les produits Denta et Denta +.
- La provision Décès a pour objet la prise en charge des frais induits par la couverture vie entière accordée par le produit « Décès ».
- La provision pour restitution des primes Complementa Plus est constituée pour attribuer le rabais de primes pour absence de prestations prévu à l'article 12 des conditions spéciales d'assurance de ce produit.

Etant donné que les prestations dont les risques sont transférés sont prises en charge directement par les partenaires, ces engagements ne figurent pas au bilan d'Assura SA.

Valeur d'instruments de transfert de risque

Les garanties suivantes sont transférées sur la base d'un contrat de coassurance ou de courtage :

- prestations d'assistance transférées à 100% à SOS Assistance ;
- prestations liées à l'assurance annulation transférées à 100% à L'Européenne Assurance Voyage SA ;
- garantie Previsia Maladie cédée à Generali ;
- garantie Assuralex cédée à Orion.

Etant donné que les prestations dont les risques sont transférés sont prises en charge directement par les partenaires, ces engagements ne figurent pas au bilan d'Assura SA. Il n'y a donc pas lieu de parler d'écart par rapport à l'évaluation proche du marché.

Gestion du capital

Assura SA a mis en place et continue de développer une stratégie de planification de capital lui permettant de respecter, en tout temps, les objectifs de solvabilité réglementaire applicables. Cette stratégie s'appuie sur des prévisions pluriannuelles avec un scénario de base et des scénarios alternatifs. L'objectif de la planification du capital est d'être solvable en tout temps.

Le montant des fonds propres statutaires d'Assura SA s'élève à près de CHF 49.2 Mio au 31.12.2020 et se compose d'un capital-actions d'un montant de CHF 8 Mio, de réserves légales d'un montant de CHF 2 Mio, de réserves légales issues du bénéfice d'un montant de CHF 4.1 Mio environ, de la réserve libre d'un montant de CHF 24.4 Mio environ, des bénéfices reportés d'un montant de CHF 46 Mio environ et de la perte réalisée en 2020 d'un montant de CHF 35.3 Mio environ.

Aucun changement notable dans la structure du capital n'est intervenu en 2020. Les fonds propres présentent la meilleure qualité possible du fait de leur liquidité et procurent ainsi une certaine stabilité et solidité à la société.

Les écarts au niveau des fonds propres statutaires et leurs évaluations proches du marché (« best estimate») en 2020 sont dus principalement à :

- la valeur de marché des placements financiers, différente de la valeur statutaire pour les investissements immobiliers en direct et les obligations en direct pour la partie des actifs;
- la nature de certains engagements, provisions techniques et non techniques (e.g. provisions de fluctuation, provisions de sécurité, provisions pour risques liés aux placements de capitaux).

Montants en millions de CHF	Valeur statutaire au 31.12.2020	Ecart de valorisation sur placements financiers	Ecart de valorisation sur engagements	Valeur " best estimate " au 01.01.2021
Fonds propres	49.2	95.7	1'080.9	1'225.8

Solvabilité

Principaux résultats

Les principaux résultats SST au 01.01.2021 aboutissent aux niveaux de solvabilité présentés ci-dessous. Ils sont supérieurs aux exigences réglementaires.

Montants en millions de CHF	SST 2021	SST 2020	Variation SST 2020 / SST 2019		
Niveau des risques					
Risques d'assurance	(1)	217.0	185.5	31.5	17.0%
Risques de marché	(2)	136.1	262.9	-126.8	-48.2%
Diversification entre les risques	(3)	-85.9	-115.6	29.7	-25.7%
Impact des scénarios	(4)	53.9	2.1	51.8	2'516.7%
Risques de crédit	(5)	30.3	28.4	1.9	6.8%
Total niveau des risques (1) + (2) + (3) + (4) + (5)	(6)	351.3	363.2	-11.8	-3.3%
Résultat courant pouvant couvrir les risques					
Résultat d'assurance attendu	(7)	0.0	0.0	0.0	0.0%
Résultat financier attendu	(8)	13.0	12.9	0.1	0.9%
Total résultat courant pouvant couvrir les risques (7) + (8)	(9)	13.0	12.9	0.1	0.9%
Capital-risque à un an					
Total capital-risque à un an (6) - (9)	(10)	338.4	350.3	-12.0	-3.4%
Fonds propres disponibles					
Actifs évalués proches du marché	(11)	1'481.8	1'353.0	128.8	9.5%
Passifs évalués proches du marché	(12)	256.0	805.7	-549.7	-68.2%
Déductions des fonds propres disponibles	(13)	0.0	0.0	0.0	0.0%
Total fonds propres disponibles (11) - (12) - (13)	(14)	1'225.8	547.3	678.5	124.0%
Market Value Margin	(15)	66.1	115.4	-49.4	-42.8%
Solvabilité : couverture des fonds propres minimaux nécessaires					
Quotient SST [(14) - (15)] / (10)		342.8%	123.3%	219.5%	178.0%

La variation du ratio de solvabilité en 2020 provient principalement des effets suivants :

- augmentations tarifaires sur les produits d'hospitalisation: +120 points;
- changements dans la structure du portefeuille dus pour une grande partie aux augmentations tarifaires mentionnées dans le point ci-dessus: +102 points.

Annexes

Risques de marché

La répartition du risque de marché dans le SST 01.01.2021 est la suivante:

Montants en millions de CHF	Expected Shortfall (ES)
Tous facteurs de risques	-136.1
Taux d'intérêt	-80.1
Taux d'intérêt CHF	-125.0
Taux d'intérêt EUR	-57.0
Taux d'intérêt USD	-18.5
Taux d'intérêt GBP	-0.5
Spreads	-80.4
Devises étrangères	-27.8
Actions	-28.8
Immobilier	-38.6

La variation des risques de marché vient principalement des effets suivants:

- réduction importante de l'exposition aux risques de taux d'intérêt, en particulier du fait de la réduction en valeur marché des engagements de long terme;
- baisse des taux d'intérêts.

Risques d'assurance

La répartition du risque d'assurance dans le SST 01.01.2020 est la suivante:

Montants en millions de CHF	Expected Shortfall (ES)
Toutes branches	-217.0
Maladie individuelle	-217.0
Autres branches	0.0

La variation des risques d'assurance vient principalement des effets suivants:

- augmentations tarifaires sur les produits d'hospitalisation;
- changements dans la structure du portefeuille dus pour une grande partie aux augmentations tarifaires mentionnées dans le point ci-dessus.

Modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise »		Affaires directes en Suisse					
		Total		Accident		Maladie	
Montants en millions de CHF		2019	2020	2019	2020	2019	2020
1	Primes brutes	353.3	349.6	42.1	42.2	311.2	307.4
2	Primes brutes cédées aux réassureurs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
3	Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	353.3	349.6	42.1	42.2	311.2	307.4
4	Variations des reports de primes	0.0	-0.0	0.0	0.0	0.0	-0.0
5	Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4)	353.3	349.6	42.1	42.2	311.2	307.4
6	Autres produits de l'activité d'assurance	0.2	0.3	0.0	0.0	0.2	0.3
7	Total des produits de l'activité technique d'assurance (5 + 6)	353.5	349.9	42.1	42.2	311.4	307.7
8	Charges des sinistres: montants payés bruts	-234.9	-220.2	-8.9	-8.8	-226.0	-211.4
9	Charges des sinistres: montants payés part des réassureurs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
10	Variations des provisions techniques	-65.7	-117.2	2.1	-1.3	-67.8	-115.9
11	Frais de règlement des sinistres pour propre compte (8 + 9 + 10)	-300.6	-337.4	-6.8	-10.1	-293.8	-327.3
12	Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-48.5	-55.8	-5.8	-6.8	-42.7	-49.0
13	Autres charges techniques pour propre compte	0.0	-0.2	0.0	-0.0	0.0	-0.2
14	Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (11 + 12 + 13)	-349.1	-393.4	-12.6	-16.9	-336.5	-376.5
15	Produits des placements	70.1	58.5				
16	Charges financières et frais de gestion des placements	-23.9	-26.6				
17	Résultat des placements (15 + 16)	46.3	31.9				
18	Autres produits financiers	0.3	0.0				
19	Autres charges financières	-0.9	-1.3				
20	Résultat opérationnel (7 + 14 + 17 + 18 + 19)	50.1	-12.9				
21	Autres produits	0.3	0.5				
22	Autres charges	-32.3	-22.8				
23	Produits/charges extraordinaires	0.0	-0.2				
24	Bénéfice / perte avant impôt (20 + 21 + 22 + 23)	18.1	-35.4				
25	Impôts directs	-2.8	0.0				
26	Bénéfice / perte (24 + 25)	15.2	-35.4				

* ligne 22 reclassement de l'attribution à la provision pour risques liés aux placements de capitaux pour 21.7 (31.1 en 2019).

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

Montants en millions de CHF	Clôture au 31.12.2019	Clôture au 31.12.2020
Immeubles	154.0	148.0
Participations		
Titres à revenu fixe	915.6	1'000.6
Prêts		
Hypothèques		
Actions	31.3	31.8
Autres placements		
Placements collectifs de capitaux	153.8	159.5
Placements alternatifs de capitaux		
Autres placements de capitaux		
Total de la valeur des placements proche du marché	1'254.7	1'339.9
Placements financiers des assurances-vie liées à des parts de fonds		
Créances issues d'instruments financiers dérivés	5.4	7.1
Liquidités	62.3	109.9
Créances issues des activités d'assurance	6.5	5.8
Autres créances	23.8	11.7
Autres actifs	0.5	7.5
Total de la valeur des autres actifs proche du marché	93.0	134.8
Total de la valeur des actifs proche du marché	1'353.0	1'481.8

Valeur proche du marché des provisions techniques

La réglementation en vigueur considère que la valeur proche du marché des provisions techniques correspond à la valeur des provisions techniques dans le référentiel SST fixé par le régulateur. Cette valeur SST des provisions techniques est présentée ci-dessous :

Montants en millions de CHF	Clôture au 31.12.2019	Clôture au 31.12.2020
Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance		
Assurance directe : assurance-maladie	742.7	190.8
Réassurance active : assurance-maladie		
Parts des réassureurs dans la valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance		
Assurance directe : assurance-maladie		
Réassurance active : assurance-maladie		
Provisions non techniques	0.0	0.0
Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers		
Engagements issus d'instruments financiers dérivés	0.0	2.3
Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée		
Engagements issus des activités d'assurance	58.2	59.6
Autres passifs	4.9	3.3
Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements (valeur SST des provisions techniques)	805.7	256.0
Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	547.3	1'225.8

La baisse des provisions SST est due à la réduction des engagements de long terme consécutive aux augmentations tarifaires sur les produits d'hospitalisation et à la migration des clients ayant acheté ces produits d'hospitalisation vers d'autres produits Assura.

La valeur SST des provisions techniques au 01.01.2021 (256 MCHF) diffère de la valeur statutaire principalement pour les raisons suivantes :

- Les engagements de long terme sont calculés dans le référentiel SST au niveau de l'entreprise entière alors que les provisions de vieillissement statutaires sont évaluées au niveau de chaque produit.
- Les provisions statutaires qui ne correspondent pas à un engagement « best estimate » sont considérées comme nulles dans le bilan SST.

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Montants en millions de CHF (sauf contre-indication)		Clôture au 31.12.2019	Clôture au 31.12.2020
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus va- leur proche du marché des autres engagements	547.3	1'225.8
	Déductions	0.0	0.0
	Fonds propres de base	547.3	1'225.8
	Capital complémentaire	0.0	0.0
	CPR	547.3	1'225.8
	Market Value Margin (MVM)	115.4	66.1
		Clôture au 31.12.2019	Clôture au 31.12.2020
		Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital cible	Risque technique	185.5	217.0
	Risque de marché	262.9	136.1
	Effets de diversification	-115.6	-85.9
	Risque de crédit	28.4	30.3
	Résultat attendu et autres effets sur le capital cible	-10.8	40.9
	Capital-risque à un an	350.3	338.4
		Clôture au 31.12.2019	Clôture au 31.12.2020
Quotient SST	[CPR-MVM]/Capital cible	123.3%	342.8%

Rapport de l'organe de révision



KPMG SA
Avenue du Théâtre 1
Case postale 6663
CH-1002 Lausanne

+41 58 249 45 55
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale d'Assura SA, Pully

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints d'Assura SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Paragraphe relatif à d'autres points

Les comptes annuels d'Assura SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 ont été vérifiés par un autre organe de révision. Celui-ci a délivré, dans son rapport du 8 avril 2020, une opinion d'audit sans modification.



Assura SA, Pully
Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels
à l'Assemblée générale

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan et de l'utilisation de la réserve libre est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Cécile Ginier
Expert-réviser agréée

Lausanne, le 14 avril 2021

Annexes :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau de flux de trésorerie et de l'annexe
- Proposition de répartition du résultat (proposition d'emploi du bénéfice au bilan et de l'utilisation de la réserve libre)

Bilan

Actif

Montants en CHF	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Placements de capitaux			
Biens immobiliers		91'692'623	93'145'040
Titres à revenu fixe		961'258'881	899'770'696
Actions		31'848'741	31'296'336
Autres placements	1	159'457'683	153'774'376
Total placements de capitaux		1'244'257'928	1'177'986'448
Créances sur instruments financiers dérivés		7'133'453	5'364'285
Liquidités		109'864'199	62'281'158
Créances nées d'opérations d'assurance			
Preneurs d'assurance		4'142'930	4'816'271
Agents et intermédiaires		53'137	83'892
Organisations d'assurance		1'557'828	1'560'963
Total créances nées d'opérations d'assurance		5'753'895	6'461'126
Autres créances			
Tiers		3'260'006	2'093'491
Organisations et personnes proches	2	8'404'051	21'679'650
Total autres créances		11'664'057	23'773'141
Comptes de régularisation	3	7'479'534	4'990'666
TOTAL DE L'ACTIF		1'386'153'066	1'280'856'824

Bilan

Passif

Montants en CHF	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Provisions et dettes externes			
Provisions techniques pour propre compte	4	1'184'016'368	1'066'804'635
Provisions non techniques		143'004	148'000
Provision pour risques liés aux placements de capitaux		87'598'783	65'939'672
Dettes sur instruments financiers dérivés		2'289'950	351'817
Dettes nées d'opérations d'assurance			
Preneurs d'assurance		58'519'517	57'287'920
Agents et intermédiaires		793'625	821'713
Organisations d'assurance		274'300	41'277
Total dettes nées d'opérations d'assurance		59'587'442	58'150'910
Autres passifs			
Tiers		217'206	167'812
Organisations et personnes proches		-	210
Total autres passifs		217'206	168'022
Comptes de régularisation	5	3'082'561	4'728'132
Total provisions et dettes externes		1'336'935'314	1'196'291'188
Fonds propres			
Capital-actions		8'000'000	8'000'000
Réserves légales		2'000'000	2'000'000
Réserves légales issues du bénéfice			
- Réserve générale		4'135'666	4'135'666
Total réserves légales issues du bénéfice		4'135'666	4'135'666
Réserves facultatives issues du bénéfice			
- Réserve libre		24'374'175	24'374'175
- Bénéfice reporté		46'055'795	30'842'193
- Bénéfice/(-) perte		-35'347'884	15'213'602
Total réserves facultatives issues du bénéfice		35'082'086	70'429'970
Propres parts du capital	6	p.m.	p.m.
Total fonds propres	7	49'217'752	84'565'636
TOTAL DU PASSIF		1'386'153'066	1'280'856'824

Compte de résultat

Montants en CHF	Annexe	2020	2019
Primes brutes		349'661'285	353'338'608
Primes brutes cédées aux réassureurs		-	-
Primes pour propre compte		349'661'285	353'338'608
Variation des reports de primes		2'855	-2'855
Primes acquises pour propre compte		349'664'140	353'335'753
Autres produits de l'activité d'assurance		267'335	169'825
Total des produits de l'activité technique d'assurance		349'931'475	353'505'578
Charges de sinistres : montants payés bruts		-220'211'269	-234'882'944
Variation des provisions techniques pour propre compte	8	-117'214'588	-65'736'944
Charges des sinistres pour propre compte		-337'425'857	-300'619'888
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	9	-55'788'220	-48'497'837
Autres charges techniques pour propre compte		-239'446	-
Total charges de l'activité technique		-393'453'523	-349'117'725
Produits des placements		58'562'563	70'139'237
Charges financières et frais de gestion des placements		-26'643'314	-23'887'065
Résultat des placements	10	31'919'249	46'252'172
Autres produits financiers		620	310'673
Autres charges financières		-1'323'173	-922'087
Résultat opérationnel		-12'925'352	50'028'611
Autres produits		527'829	359'745
Autres charges	11	-22'775'327	-32'327'580
Charges extraordinaires	12	-203'000	-
Bénéfice/(-) perte avant impôts		-35'375'850	18'060'776
Impôts directs	13	27'966	-2'847'174
Bénéfice/(-) perte		-35'347'884	15'213'602

Tableau de flux de trésorerie

Montants en CHF	2020	2019
Bénéfice/(-) perte	-35'347'884	15'213'602
Amortissements/réévaluations des placements de capitaux y c. dérivés	-6'593'241	-28'770'840
Amortissements/réévaluations des créances	2'847'016	4'267'594
Variation des provisions techniques pour propre compte	117'211'733	65'739'799
Variation des provisions non techniques	-4'996	148'000
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	21'659'111	31'178'547
Variation des créances nées d'opérations d'assurance	-2'139'785	-3'845'149
Variation des autres créances	12'109'084	-18'813'126
Variation des comptes de régularisation actifs	-2'488'868	-2'278'809
Variation des dettes nées d'opérations d'assurance	1'436'532	7'389'182
Variation des autres passifs	49'184	-2'233'104
Variation des comptes de régularisation passifs	-1'645'571	-5'428'589
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation	107'092'315	62'567'107
Investissements/désinvestissements dans des placements de capitaux y c. dérivés	-59'509'274	-172'791'364
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement	-59'509'274	-172'791'364
Flux de trésorerie de l'activité de financement	-	-
Variation nette des liquidités	47'583'041	-110'224'257
Etat des liquidités au 01.01	62'281'158	172'505'415
Etat des liquidités au 31.12	109'864'199	62'281'158
Variation nette des liquidités	47'583'041	-110'224'257

Annexe aux comptes annuels

Principes de présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957 à 963b, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013) ainsi que selon l'Ordonnance sur la surveillance des assurances (art. 5-6a OS-FINMA, structure minimale des comptes annuels).

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation se basent sur le coût historique d'acquisition ou de revient, à l'exception des placements de capitaux. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique.

Placement de capitaux

Biens immobiliers

L'évaluation des immeubles est effectuée selon la valeur d'acquisition, l'amortissement est linéaire au taux de 1,5% l'an. Des dépréciations sont effectuées en cas de valeurs actuelles en dessous de la valeur comptable et des expertises sont effectuées dans un intervalle de trois à six ans par un expert indépendant selon la méthode DCF «Discounted Cash-Flow».

Titres à revenu fixe

Les obligations sont évaluées selon la méthode d'amortissement des coûts. Les réévaluations ou les amortissements annuels sont comptabilisés dans le compte de résultat. Pour les positions présentant des pertes de valeur persistantes, les corrections de valeur nécessaires sont apportées.

Actions

Les actions et les participations sont évaluées selon leur valeur de marché (dernier cours boursier disponible à la date du bilan) si elles ont une cotation, sinon à leur valeur d'acquisition sous déduction d'éventuels amortissements dictés par les circonstances. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Autres placements

Les fonds de placement et les fonds monétaires sont évalués selon leur valeur de marché (dernier cours boursier disponible à la date du bilan). Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés peuvent être composés d'opérations de change à terme, de contrats d'options ainsi que de futures sur indices d'actions. Ils sont utilisés à des fins de couverture et sont évalués aux valeurs du marché.

Postes en devises étrangères

La conversion des postes en devises étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Liquidités

Les liquidités comprennent aussi bien les liquidités opérationnelles que les liquidités destinées aux placements.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Le du croire est évalué sur la base des risques de solvabilité identifiables et également sur la base de données statistiques. Les hypothèses reposent sur les valeurs empiriques des exercices précédents prenant pour hypothèse que les pertes sur débiteurs sont identiques à celles des exercices précédents.

Comptes de régularisation actifs

Ce poste englobe les montants payés durant l'exercice sous revue mais concernant l'exercice suivant ainsi que les produits de l'exercice à recevoir.

Provisions techniques

Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres en cours (y c. les frais de traitement des sinistres), les provisions de sécurité et pour fluctuation, les provisions pour les futures participations aux excédents, les provisions de vieillissement, les reports de primes et les autres provisions techniques. La détermination des provisions techniques s'effectue sur la base du plan d'exploitation soumis à la FINMA.

Les provisions pour sinistres en cours sont calculées selon des procédés actuariels reconnus du point de vue du droit en matière de surveillance.

Les provisions de fluctuation et de sécurité sont constituées pour faire face à la volatilité des risques actuariels et ne peuvent dépasser le montant défini dans le plan d'exploitation correspondant. Les autres provisions techniques sont calculées conformément aux règles définies dans le plan d'exploitation correspondant, et validées par les autorités.

Provisions non techniques

Si une sortie de fonds est probable, une provision adéquate est constituée pour les engagements juridiques et factuels découlant du passé. Les provisions sont réévaluées chaque année.

Provision pour risques liés aux placements de capitaux

La provision pour risques liés aux placements de capitaux a pour objet de réduire l'impact des volatilités à long terme sur le marché des capitaux. La provision est calculée sur l'ensemble du portefeuille, à l'exception des biens immobiliers, et réévaluée chaque année.

Les taux « cibles » par véhicule de placement coté sont basés sur les taux de perte maximale sur 12 mois.

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée jusqu'à la valeur cible avec effet sur le résultat.

Dettes

Il s'agit surtout d'obligations envers les preneurs d'assurance ou les fournisseurs de prestations. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation passifs

Ce poste englobe les montants reçus durant l'exercice sous revue, mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les charges de l'exercice encore à payer.

Commentaires relatifs au bilan

1 - Autres placements

Montants en CHF	31.12.2020	31.12.2019
Fonds de placement immobilier	72'629'978	70'290'868
Fonds de placement actions	86'827'705	83'483'508
Total	159'457'683	153'774'376

2 - Autres créances envers des organisations ou personnes proches

En 2019, la principale créance concernait Assura-Basis SA pour CHF 19 millions. Des paiements de prestations moins importants que prévu ainsi que des encaissements de primes pour Assura SA plus élevés que prévu ont généré un solde en faveur d'Assura SA.

3 - Comptes de régularisation actifs

Montants en CHF	31.12.2020	31.12.2019
Intérêts courus sur les placements de capitaux	4'133'017	4'524'361
Impôts à recevoir	3'323'082	466'305
Autres actifs de régularisation	23'435	-
Total	7'479'534	4'990'666

4 - Provisions techniques pour propre compte

Montants en CHF	31.12.2020	31.12.2019
Reports de primes	-	2'855
Provisions pour sinistres en cours	75'162'926	88'252'727
Autres provisions techniques :		
Provisions de sécurité et pour fluctuations	47'630'741	312'411'086
Provisions de vieillissement	1'006'236'072	601'658'802
Autres provisions techniques	53'443'616	62'841'204
Total autres provisions techniques	1'107'310'429	976'911'092
Provisions pour parts d'excédents contractuels	1'543'013	1'637'961
Total	1'184'016'368	1'066'804'635

5 - Comptes de régularisation passifs

Montants en CHF	31.12.2020	31.12.2019
Commissions à payer	1'951'031	2'155'170
Autres passifs de régularisation	1'131'530	2'572'962
Total	3'082'561	4'728'132

6 - Propres parts du capital

	Nombre	Valeur au 31.12.2020	Nombre	Valeur au 31.12.2019
1er janvier	4'560	-	4'560	-
Achat	-	-	-	-
Vente	-	-	-	-
31 décembre	4'560	-	4'560	-

7 - Tableau de variation des fonds propres

Montants en CHF	Capital-actions	Réserves légales	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Propres parts du capital	Total
Fonds propres 01.01.2019	8'000'000	2'000'000	4'135'666	55'216'368	p.m.	69'352'034
Bénéfice	-	-	-	15'213'602	-	15'213'602
Fonds propres 31.12.2019	8'000'000	2'000'000	4'135'666	70'429'970	p.m.	84'565'636
Perte	-	-	-	-35'347'884	-	-35'347'884
Fonds propres 31.12.2020	8'000'000	2'000'000	4'135'666	35'082'086	p.m.	49'217'752

Les réserves légales (CHF 2'000'000) correspondent au fonds d'organisation.

8 - Variation des provisions techniques pour propre compte

Montants en CHF		2020	2019
Provisions pour sinistres en cours	(-) Attribution/Dissolution	13'089'801	-11'098'631
Autres provisions techniques :			
Provisions de sécurité et pour fluctuations	(-) Attribution/Dissolution	264'780'345	-49'864'547
Provisions de vieillissement	(-) Attribution/Dissolution	-404'577'270	-556'817
Autres provisions techniques	(-) Attribution/Dissolution	9'397'588	-4'336'639
Total autres provisions techniques		-130'399'337	-54'758'003
Provisions pour parts d'excédents contractuels	(-) Attribution/Dissolution	94'948	119'690
Total		-117'214'588	-65'736'944

9 - Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte

Montants en CHF		2020	2019
Autres charges administratives		-2'694'010	-2'125'159
Marketing, publicité et commissions		-8'932'271	-13'097'645
Indemnités pour frais administratifs ¹		-44'161'939	-33'275'033
Total		-55'788'220	-48'497'837

¹ L'impact du projet Altas (changement du système informatique) est de CHF 5.6 millions en 2020 (CHF 1.2 million en 2019).

10 - Résultat des placements de capitaux

Produits des placements Montants en CHF	Produits des placements 2020	Plus-values réalisées 2020	Plus-values non réalisées 2020	Total 2020
Biens immobiliers	7'665'143	-	-	7'665'143
Titres à revenu fixe	9'049'504	1'682'593	-	10'732'097
Actions	974'376	166'543	1'483'738	2'624'657
Autres placements	2'813'719	16'295'703	18'431'244	37'540'666
Total	20'502'742	18'144'839	19'914'982	58'562'563
Charges financières et frais de gestion des placements Montants en CHF	Charges de gestion 2020	Moins-values réalisées 2020	Moins-values non réalisées et provision pour dépréciation 2020	Total 2020
Biens immobiliers	-935'820	-	-1'852'511	-2'788'331
Titres à revenu fixe	-851'656	-2'418'455	-	-3'270'111
Actions	-28'217	-368'191	-1'033'087	-1'429'495
Autres placements	-141'276	-8'577'958	-10'436'143	-19'155'377
Total	-1'956'969	-11'364'604	-13'321'741	-26'643'314
Résultat des placements de capitaux	18'545'773	6'780'235	6'593'241	31'919'249

Résultat des placements de capitaux (suite)

Produits des placements Montants en CHF	Produits des placements 2019	Plus-values réalisées 2019	Plus-values non réalisées 2019	Total 2019
Biens immobiliers	7'595'718	-	-	7'595'718
Titres à revenu fixe	8'651'899	1'261'648	-	9'913'547
Actions	930'568	436'058	6'088'381	7'455'007
Autres placements	4'180'459	12'365'227	28'629'279	45'174'965
Total	21'358'644	14'062'933	34'717'660	70'139'237
			Moins-values non réalisées et provision pour dépréciation 2019	Total 2019
Charges financières et frais de gestion des placements Montants en CHF	Charges de gestion 2019	Moins-values réalisées 2019		
Biens immobiliers	-1'220'860	-	-1'848'214	-3'069'074
Titres à revenu fixe	-1'337'538	-1'871'244	-	-3'208'782
Actions	-46'523	-21'006	-76'496	-144'025
Autres placements	-228'590	-13'214'484	-4'022'110	-17'465'184
Total	-2'833'511	-15'106'734	-5'946'820	-23'887'065
Résultat des placements de capitaux	18'525'133	-1'043'801	28'770'840	46'252'172

11 - Autres charges

Montants en CHF	2020	2019
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-21'659'111	-31'178'547
Amortissements sur primes	-1'080'559	-1'127'078
Autres charges	-35'657	-21'955
Total	-22'775'327	-32'327'580

12 - Charges extraordinaires

Ce montant correspond à l'impôt anticipé payé sur les actions propres détenues depuis plus de 6 ans (art. 4a, al 2 LIA).

13 - Impôts directs

Montants en CHF	2020	2019
Impôt sur le bénéfice	-	-2'847'174
Impôt sur le capital	-67'000	-
Dissolution de la provision impôt après règlement du litige fiscal sur années antérieures	94'966	-
Total	27'966	-2'847'174

Autres informations**Dissolution des réserves de remplacement et des réserves latentes supplémentaires**

Aucune dissolution de réserves latentes en 2020.

Nombre d'employés à plein temps en moyenne annuelle

Assura SA n'a plus d'employés depuis le 01.01.2018.

Dettes envers les institutions de prévoyance

Montants en CHF	31.12.2020	31.12.2019
Dettes envers la Fondation de prévoyance du Groupe Assura (solde des cotisations courantes agents)	364	2'875

Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

Montants en CHF	31.12.2020	31.12.2019
Fortune liée	1'361'611'748	1'229'789'287

Engagements conditionnels

Déclaration de consentement à l'imposition de groupe TVA Figeas SA et de reconnaissance de la responsabilité solidaire.

Honoraires de l'organe de révision

Montants en CHF	2020	2019
Prestations d'audit	112'034	134'067
Autres prestations de services	-	-
Total	112'034	134'067

Événements importants survenus après la date du bilan

Jusqu'à la date d'arrêté des comptes du 14 avril 2021 par l'organe compétent, il ne s'est produit aucun événement postérieur significatif qui nécessite la modification de la valeur des actifs et des passifs au 31.12.2020.

Proposition de répartition du résultat

Mouvement du bénéfice au bilan		
Montants en CHF	2020	2019
Bénéfice reporté/(-) perte reportée	46'055'795	30'842'193
Transfert de la réserve libre	24'374'175	-
Bénéfice/(-) perte	-35'347'884	15'213'602
Bénéfice au bilan à disposition de l'Assemblée générale	35'082'086	46'055'795

Proposition du Conseil d'administration concernant l'affectation du résultat		
Montants en CHF	2020	2019
	Proposition du Conseil d'administration	Décision de l'Assemblée générale
Bénéfice/(-) perte au bilan à disposition de l'Assemblée générale	35'082'086	46'055'795
Affectation aux réserves légales issues du bénéfice	-	-
Report à nouveau	35'082'086	46'055'795

Impressum

Edition
 Assura SA
 Avenue C.-F. Ramuz 70
 1009 Pully
 assura.ch

Tirage
 25 exemplaires

Avril 2021

